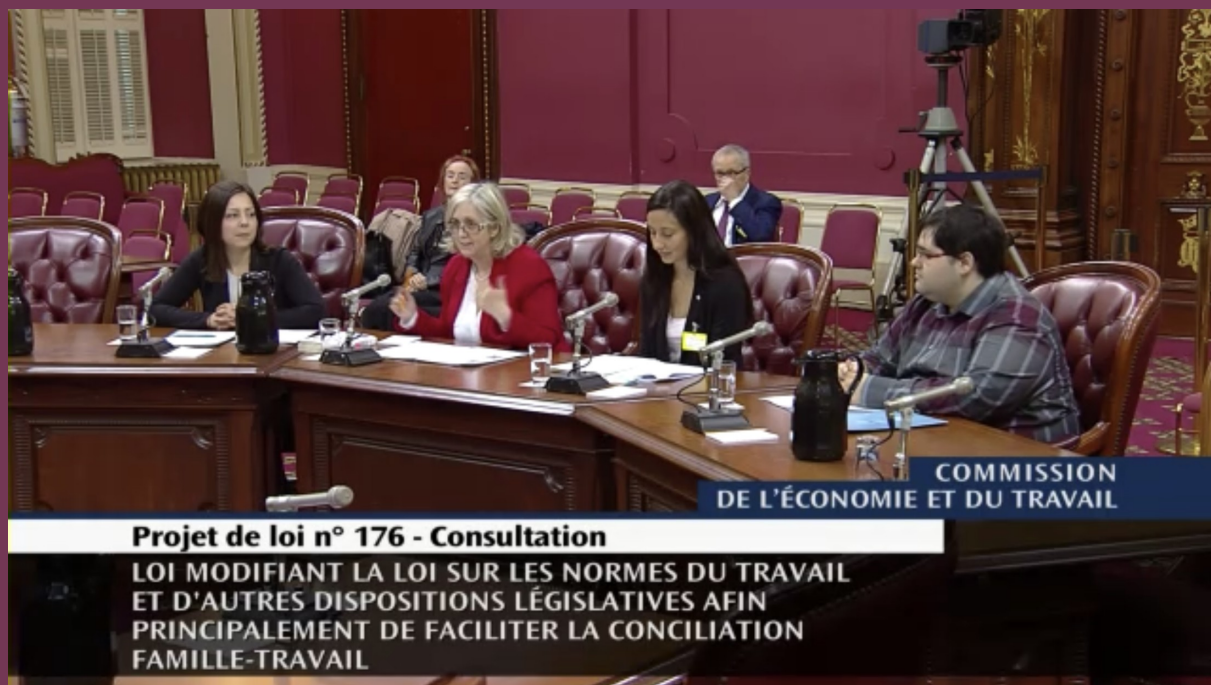


Info-GAIHST

Septembre 2018



Le Groupe d'aide lors des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi 176

Ce que le projet de loi 176 a changé :

- » La notion de harcèlement sexuel précisée dans la Loi
- » Le délai de dépôt d'une plainte augmenté à 2 ans
- » L'obligation pour l'employeur d'adopter une politique contre le harcèlement

Sommaire



Le mot de la directrice générale p.3

Gala annuel de l'École de criminologie: le GAIHST lauréat! p.6

Le GAIHST s'implique p.7

Article: La preuve en matière de harcèlement
psychologique au travail p.10

Quino du GAIHST p.12

Encan en ligne du GAIHST p.13

Concours spécial p.14

Présentation des stagiaires p.15

Babillard p.18

Le mot de la directrice générale

Bonjour membres du GAIHST,

Nous sommes au retour d'un été mouvementé, chaud et rempli d'activités. Mais, tout d'abord, je veux prendre un peu de votre temps pour vous annoncer qu'à partir de la fin du mois de septembre, je serai en vacances et qu'ensuite, je prendrai ma retraite. Après près de 40 ans dans le milieu communautaire à lutter pour la reconnaissance du harcèlement sexuel au travail, le temps est venu pour moi de passer le flambeau aux futures générations. Je vous laisse avec un Groupe d'aide qui, avec le temps, est devenu une entité solide ayant gagné sa reconnaissance et sa crédibilité.

À Cindy Viau, Sonia Vallières, Samia Belouchi, Laura Garnier et Yann Morin, je suis fière d'avoir eu la chance de vous connaître et d'avoir eu l'occasion de travailler avec vous.

À vous, chères membres ayant un dossier au Groupe d'aide, je peux vous assurer que vous êtes à la bonne place et entre de bonnes mains. Je vous souhaite les résultats que vous espérez dans vos démarches.

Je quitte le Groupe d'aide en laissant derrière moi une équipe dynamique pour vous aider avec vos démarches. Samia Belouchi et Yann Morin, dans le département des plaintes, ne cessent de chercher et de trouver des solutions dans votre dossier pour vous aider à retrouver votre estime de soi et votre dignité. Ils parlent également en votre nom avec les employeurs, les médiateurs, les enquêteurs, les avocats et les syndicats qui parfois ne comprennent pas la frustration, la profondeur de votre désespoir ou les implications des pertes financières qui sont énormes et qui engendrent des conséquences à long terme. À l'équipe du département des plaintes, je vous remercie d'être là pour nous.

Dans notre département de relation d'aide, vous trouverez Sonia Vallières qui, avec son équipe de stagiaires en criminologie, en droit et en travail social, est là pour vous écouter et vous guider à travers des situations qu'en aucun cas, vous auriez cru vivre un jour. Son équipe vous aidera à mettre de l'ordre dans tous vos documents, à comprendre les différentes structures de plaintes qui sont disponibles ainsi qu'à développer des stratégies alternatives ayant pour objectif de sauvegarder vos emplois. Au département de relation d'aide, vous êtes essentiels pour notre survie. Vous nous écoutez et vous nous donnez de l'espoir. Pour cela je vous remercie.

Laura Garnier, qui travaille à l'accueil, fait beaucoup plus que vous référer au bon endroit au Groupe d'aide. Laura est responsable de notre Info-GAIHST et elle nous talonne 4 fois par année pour nos articles dans le but de vous transmettre l'information à jour et utile qui pourrait vous intéresser et vous aider. Elle travaille également sur la promotion du Groupe d'aide avec l'organisation d'événements tels que le Quino, l'encan en ligne et de futures activités d'autofinancement. Je vous demande de l'appuyer dans son travail, qui n'est pas facile dans les centres communautaires.

En primeur, j'aimerais porter à votre attention que l'encan en ligne 2018 sera lancé le 17 novembre (38e anniversaire du GAIHST) sur notre site web gaihst.qc.ca. Pour travailler dans un centre communautaire, il faut avoir un dévouement et une conviction pour aider et vouloir lutter pour faire changer les choses. Ici, l'équipe a choisi de travailler pour vous. Je vous demande donc de lui donner tout votre appui.

Ceci étant dit, continuons avec les activités du Groupe d'aide. Dans le dernier Info-GAIHST, nous avons souligné notre nomination au 6e Gala de l'École de Criminologie de l'Université de Montréal. Nous sommes heureuses de vous informer que nous avons remporté la mention « Partenaire des milieux de pratique s'étant le plus démarqué ». L'équipe du GAIHST était présente au Gala avec notre présidente Me Julie Tremblay. L'événement a été marquant pour nous!

Le mot de la directrice générale

Du 9 au 12 avril, nous avons tenu un kiosque d'information au *Salon Visez droit* qui fût, encore cette année, un succès. Plusieurs personnes se sont arrêtées à notre kiosque et ont fait la connaissance du GAIHST pour la première fois.

Le 18 mai dernier, nous avons présenté notre mémoire devant la Commission de l'économie et du travail dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail. Avant de vous partager les résultats de notre travail, je tiens à faire des remerciements spéciaux à l'honorable Claire l'Heureux Dubé, juge retraitée de la Cour Suprême du Canada, pour son accueil très chaleureux lorsque nous avons été à l'Assemblée nationale pour déposer le mémoire.

L'honorable Claire l'Heureux Dubé nous a hébergées (Cindy, Samia et moi-même) et après notre présentation, elle s'est jointe à nous pour un dîner en compagnie de Yann et Monique Fortin, une cliente des années passées du GAIHST. Quelle formidable façon de conclure une journée qui avait été très stressante pour nous.

Les résultats de notre travail : la notion de harcèlement sexuel au travail sera précisément mentionnée dans la Loi sur les normes du travail et tous les employeurs devront se doter d'une politique de prévention du harcèlement et d'une politique de traitement des plaintes. Si vous n'avez pas encore eu la chance de visionner notre capsule vidéo dans laquelle vous retrouvez Laura Garnier et Cindy Viau qui vous expliquent les changements, je vous invite à suivre ce lien : <https://youtu.be/z3xX980S1a8>. Le GAIHST constate que le gouvernement a tenu ses engagements et accueille favorablement le projet de loi n°176. Nous allons suivre avec vigilance les changements et les impacts sur vos dossiers.

Le 26 mai dernier, l'Honorable Claire l'Heureux Dubé nous a accueillies de nouveau chez elle, soit mesdames Bonnie Robichaud, Denise Langis (l'heureuse gagnante de notre concours spécial) et moi-même. Nous avons eu un temps privilégié avec cette femme extraordinaire, avons eu des conversations stimulantes et créé des souvenirs qui seront toujours gravés dans notre mémoire. De tout mon cœur, merci Madame L'Heureux Dubé.

Le 2 juin a eu lieu l'assemblée générale du GAIHST et cela fut une très belle réussite. Les membres élus sur le conseil d'administration 2018-2019 furent: Julie Tremblay, présidente, Mathieu Santos-Bouffard, vice-président, Eveda Nosistel, trésorière, Michèle Letendre, secrétaire et comme administratrices, Claudia Abaunza, Mélisande Masson et Claudine Lippé. Nous leur souhaitons une belle année.

Je profite de cette occasion pour dire un beau merci à Catherine Lévesque, Laurie Forman et Bonnie Robichaud pour leurs nombreuses années de dévouement à une cause qui nous tient tous à cœur. Votre travail au sein du conseil d'administration du GAIHST est apprécié et votre passage restera un très beau souvenir.

Lors de notre activité de Quino au Centre St-Barthélémy, nous avons été moins satisfaites avec les résultats que par les années passées. Nous avons fait moins de profit et nous avons eu moins de participants, malgré tout le travail accompli pour en faire la promotion. Cette année, nos commanditaires ont été une fois encore très généreux. Nous avons eu de très beaux prix à remporter. Je souhaite faire une mention spéciale pour la présence de madame Faya Dequoy, une de nos commanditaires de Eksan Créations, qui a pris de belles photos de l'activité.

Tel que promis, la recherche sur le harcèlement psychologique au travail et l'expérience des personnes non syndiquées a finalement vu le jour en version anglaise : « Workplace Harassment : The Experience of Non-Unionized Workers ». Vous pouvez la retrouver sur le site du GAIHST (<https://www.gaihst.qc.ca/publications>).

Le mot de la directrice générale

Lors du mois d'août et de septembre, nous avons été très occupées, plus que d'habitude. Nous avons reçu beaucoup d'appels de personnes vivant des situations difficiles au travail, en plus des demandes des entreprises à la recherche d'informations sur la nouvelle réforme de la Loi sur les normes du travail ou de sensibilisation sur les notions de harcèlement sexuel et/ou psychologique. Nous avons également reçu plusieurs invitations à la dernière minute pour participer à des rencontres. Nous avons choisi d'assister à celle organisée par Condition féminine Canada sur « Orienter la future stratégie de mobilisation des hommes et des garçons à titre de partenaires dans la réalisation de l'égalité entre les sexes ».

Un gros merci à celles et ceux qui ont pris le temps de remplir le questionnaire soumis par Statistiques Canada « Commentaires sur l'élaboration d'une nouvelle enquête sur le harcèlement sexuel en milieu de travail ». Je souhaite vous informer que suite à nos commentaires, nous avons été invités par Condition féminine Canada à une session de travail des parties prenantes le 2 octobre prochain qui servira à orienter l'élaboration d'une enquête sur la victimisation sexuelle en milieu de travail. Nous sommes satisfaites de savoir que nos voix vont aider à changer les choses.

J'aimerais souligner l'importance de nos cafés-rencontres, qui sont là pour briser le mur du silence qui vous entoure quand vous êtes pris dans cette tempête qu'est votre dossier. C'est pour cette raison que nous avons démarré un nouveau projet de comité d'accompagnement à la Cour. Pour ceux et celles avec des dossiers devant la Cour, ce comité vous donne l'appui moral que vous méritez, et pour les personnes débutant dans ce long processus, cela vous donne l'opportunité de comprendre comment une audience se déroule. Un élément de plus qui est nécessaire dans le cheminement de votre dossier.

Je ne peux quitter mes fonctions sans mettre en lumière la contribution extraordinaire des membres du conseil d'administration présents et passés, ainsi que les membres honoraires du Groupe d'aide, qui ont partagé avec nous leur temps et leur sagesse pour que le Groupe d'aide devienne ce qu'il est aujourd'hui.

Finalement, pour vous assurer d'une bonne relève lors de mon départ, Madame Cindy Viau sera la directrice générale par intérim. Cindy a 15 ans d'expérience au Groupe d'aide et elle est la meilleure personne pour prendre la relève et pour guider l'équipe vers le futur. Elle a à cœur la mission et les valeurs du GAIHST. Cindy est aussi notre experte, entre autres, en formations destinées pour les entreprises et elle aura le même poste téléphonique que le mien. Vous pouvez toujours compter sur son appui et comme pour moi, la porte de son bureau sera toujours ouverte pour chacune et chacun de vous.

Un grand merci à toutes et tous nos collaborateurs et partenaires d'avoir travaillé en collaboration avec moi pendant ces nombreuses années. Aux utilisateurs de nos services, vous, la clientèle, merci d'avoir partagé avec moi et d'avoir eu confiance en moi et mon équipe pour vous aider dans vos moments les plus vulnérables. Vous avez toujours été et vous serez toujours très importants pour moi. Ce fut un plaisir et un honneur pour moi de travailler au Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail.

Yvonne Séguin
Directrice générale

Gala Annuel de l'École de Criminologie: Le GAIHST Lauréat!

*Prix du Partenaire des milieux
de pratique s'étant le plus démarqué*

Le 27 avril dernier, le Groupe d'aide s'est vu remettre le Prix du Partenaire des milieux de pratique s'étant le plus démarqué décerné par l'École de criminologie de l'Université de Montréal dans le cadre de leur 6ème Gala annuel. Ainsi, des membres de l'équipe du Groupe d'aide dont la directrice générale, Mme Yvonne Séguin, et la présidente du conseil d'administration, Me Julie Tremblay étaient présents lors de cette soirée.



Crédits photos: Association étudiante de l'école de Criminologie de l'UdeM et GAIHST

Le Groupe d'aide est très fier d'avoir reçu ce Prix et espère pouvoir collaborer encore longtemps avec l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Le travail des stagiaires que nous accueillons chaque année est très précieux et leur offrir un milieu de stage stimulant est important pour nous.



Me Julie Tremblay et Mme Yvonne Séguin

Le GAIHST S'IMPLIQUE

SALON VISEZ DROIT



Le très honorable Richard Wagner, C.P. et Samia Belouchi du Groupe d'aide.

La 21e édition du Salon VISEZ DROIT, dont le thème était *Votre voix dans la balance*, s'est tenue du 9 au 12 avril 2018 au complexe Desjardins, sous la présidence d'honneur du juge en chef du Canada, le très honorable Richard Wagner, C.P.

Le Salon réunit divers organismes qui œuvrent sous le chapeau de la Justice. Le but est d'informer et de sensibiliser la population aux droits et obligations de chacun et de favoriser une meilleure connaissance du système judiciaire. Des consultations juridiques y sont d'ailleurs offertes. Le Groupe d'aide, lui, a tenu un kiosque d'information durant les 4 jours du Salon.



De nombreuses personnes intéressées par le kiosque du Groupe d'aide durant les 4 jours du Salon VISEZ DROIT.

FORMATION ANNUELLE

Organisée par la *Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal (TCACSM)*



Deux membres de l'équipe du Groupe d'aide lors de leur présentation sur le harcèlement sexuel au travail.

Cette année le thème de cette journée de ressourcement offerte par la TCACSM était *Le harcèlement sexuel au travail: État des lieux*. En effet, avec les dénonciations publiques de ces derniers mois et avec le mouvement #moiaussi, il y a eu un besoin pour de nombreux intervenants d'en connaître davantage sur le sujet.

Ainsi, plusieurs présentations se sont enchaînées lors de cette journée, d'ailleurs le Groupe d'aide n'était évidemment pas que spectateur, il était également présent à titre d'expert et a offert une présentation sur le sujet.

Cette journée était également placée sous le signe du réseautage permettant aux membres de la Table de se rencontrer, de se revoir et d'échanger ensemble le temps d'une journée puisque le quotidien ne le permet pas toujours. Enfin, cette formation annuelle s'est conclue avec un cocktail soulignant les 40 ans d'existence de la *Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal*.

PROJET « RÉSEAU D'ÉGALITÉ DES GENRES CANADA »

(encadré par la Fondation canadienne des Femmes et financé par Condition féminine Canada)



C'est le 30 avril et le 1^{er} mai 2018 à Halifax en Nouvelle-Écosse qu'a eu lieu la deuxième rencontre nationale du Réseau d'égalité des genres Canada (REGC). Plus de 130 femmes leaders de partout au Canada ont donc à nouveau eu l'occasion de travailler ensemble pour favoriser des changements de politiques, bâtir un leadership intersectionnel et inclusif et agir collectivement pour faire avancer l'égalité des genres au Canada. Lors de cette 2^e rencontre nationale, une intervenante du Groupe d'aide membre du REGC a participé au panel des leaders et a fait une présentation portant sur les enjeux entourant le harcèlement sexuel au travail.

Pour en savoir plus sur le REGC, vous pouvez visiter le site internet de la Fondation canadienne des Femmes: <https://www.canadianwomen.org/fr/notre-travail/reseau-degalite-des-genres-canada/regc-agir-pour-legalite-des-genres/>

PROJET D'ACTION TRAVAIL DES FEMMES (ATF)

«Travailleuses de la construction, entre violence et discrimination systémiques»

La première année de ce projet de trois ans s'est clôturée cet été. Dans le cadre d'un appel à témoignage, 24 travailleuses de la construction ont été rencontrées afin d'établir une typologie des violences sexistes et sexuelles dans l'industrie de la construction et d'étudier leurs impacts sur le maintien en emploi des femmes. À partir de cette enquête terrain et des constats qui en découlent, le comité légal dont fait partie le Groupe d'aide aura pour mandat d'analyser les cadres légaux, les biais systémiques et les politiques existantes afin de formuler des recommandations.

20 ANS DU RAFSSS



Le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS) a fêté ses 20 bougies en mai dernier. Le Groupe d'aide qui siège sur le conseil d'administration était donc présent pour souligner cette occasion spéciale.

Le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux constitue un réseau privilégié où les différentes leaders œuvrant en santé et services sociaux peuvent échanger, se concerter et renforcer leurs actions.

CONSULTATIONS POUR LE PROJET DE LOI 176



SYMPOSIUM CANADIEN SUR LA VIOLENCE SEXUELLE DANS LES MILIEUX UNIVERSITAIRES



En mai dernier, le Groupe d'aide s'est rendu à Québec dans le cadre des consultations menées par la Commission de l'économie et du travail pour le projet de loi 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail.

Durant 45 minutes, les membres de l'équipe ont pu prendre la parole tour à tour s'exprimant ainsi sur les points phares du projet de loi en matière de harcèlement au travail en s'appuyant sur le mémoire rédigé quelques semaines plus tôt par l'équipe du Groupe d'aide. (Le mémoire s'intitule «Parce que le harcèlement sexuel, ça fait pas partie d'la job» et est disponible sur notre site web dans la section *Nos publications*). Ces 45 minutes étaient suivies d'une période d'échange avec la ministre du travail, Mme Vienne, et avec l'opposition.

Suite à ces consultations, le gouvernement a retravaillé le projet de loi, il a ensuite été adopté avant d'être finalement sanctionné. En ce qui concerne le harcèlement au travail, trois grands changements ont été effectués et concernent la définition du harcèlement sexuel, le délai pour porter plainte et l'obligation de l'employeur. Pour plus de détails, suivez ce lien : <https://www.gaihst.qc.ca/blog/revision-de-la-loi-sur-les-normes-du-travail>

Le Groupe d'aide était présent pour le premier symposium canadien sur la violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur qui a eu lieu les 30 et 31 mai 2018 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

L'objectif de ce symposium était de diffuser les connaissances issues du milieu de la recherche et des pratiques probantes pour guider l'élaboration, l'implantation et l'évaluation des politiques institutionnelles, ainsi que des mesures préventives par les établissements d'enseignement supérieur.

La journée était donc ponctuée de différentes présentations et d'ateliers. Le Groupe d'aide ainsi que d'autres organismes ont également tenu un kiosque à la fin de la première journée durant un cocktail-réseautage dans le but de présenter des initiatives en lien avec la violence sexuelle.

Article : La preuve en matière de harcèlement psychologique au travail



Article écrit par Sabrina Alarie-Carrière
Stagiaire en droit 2017/2018

L'audience au *Tribunal administratif du travail* (TAT) est la dernière étape d'un processus de plainte pour harcèlement psychologique à la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* (CNESST). Lors d'une audience, les parties présentes, c'est-à-dire la plaignante et l'employeur, ont tout deux le droit de déposer des preuves pour soutenir leurs prétentions. Dans ce court article, je présenterai en quoi consiste le fardeau de la preuve en matière de droit administratif et je discuterai de certaines preuves admissibles à une audience au *Tribunal administratif du travail*.

Tout d'abord, le fardeau de la preuve désigne à la fois l'obligation de convaincre et l'obligation de produire les éléments de preuve. Selon la balance des probabilités, c'est-à-dire que l'existence du fait est plus probable que son inexistence, la plaignante doit appuyer ses prétentions par différents moyens de preuve. En effet, c'est à la personne qui se dit victime de harcèlement psychologique au travail, de prouver ce qu'elle soutient avoir vécu. Après avoir présenté sa preuve, le fardeau de la preuve se déplace et repose dorénavant sur les épaules de l'employeur, qui, à partir de ces faits, doit faire échec à la preuve de la partie plaignante en présentant sa propre preuve.

Pour prouver le harcèlement psychologique au travail, la plaignante doit démontrer qu'il y a présence de cinq critères bien précis. Tout d'abord, il doit y avoir une conduite vexatoire, c'est-à-dire humiliante, offensante ou abusive, et qui dépasse ce qu'une personne raisonnable estime correct dans le cadre de son travail. Il doit s'agir de comportements ou paroles répétitifs, sauf dans le cas où un seul acte est considéré comme étant grave. Également, les paroles, gestes ou comportements reprochés doivent être considérés comme étant hostiles ou non désirés par la personne qui les subit. L'atteinte à la dignité ou à l'intégrité de la personne est un autre critère qui doit être démontré. La victime s'est sentie diminuée, dévalorisée et dénigrée tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Finalement, le milieu de travail doit être devenu néfaste à cause du harcèlement psychologique.

Concernant la preuve en tant que telle, pour qu'elle soit recevable, celle-ci doit être pertinente. Selon la loi, la preuve de tout fait qui n'est pas pertinent doit être rejetée. Un moyen de preuve est pertinent s'il contribue à prouver d'une façon rationnelle un fait ou s'il a pour objectif d'aider le Tribunal à apprécier la force probante d'un témoignage. Le juge intervient pour décider de la pertinence ou non d'un élément de preuve. Il juge aussi la valeur d'un témoignage en l'appréciant dans le contexte global de l'ensemble de la preuve présentée. Il rend son jugement en tenant compte des allégations des parties et en appréciant leurs preuves et leurs arguments.

Article : La preuve en matière de harcèlement psychologique au travail

Il y a plusieurs types de preuves admissibles dans un contexte de harcèlement psychologique au travail. Parmi ceux-ci figurent le document et le témoignage. Le document constitue toute information portée par un support, qu'elle soit sous forme écrite, de sons ou d'images. Des copies de lois ayant été ou qui sont en vigueur au Canada, des notes papiers, un agenda, des publications issues d'un réseau social ou des messages texte sont des exemples de preuve admissible. À noter : quels que soient les supports des documents, s'ils comportent la même information, ils ont la même valeur juridique. Un document technologique n'est donc pas moins fiable qu'un document écrit et vice-versa.

Comme autre moyen de preuve, il y a le témoignage, qui selon le *Code civil du Québec*, constitue la déclaration par laquelle une personne relate les faits dont elle a eu personnellement connaissance. C'est à la partie sur laquelle repose le fardeau de la preuve, c'est-à-dire la plaignante, de procéder à la première interrogation de ses témoins. La partie adverse, l'employeur, présente par la suite sa preuve, notamment en contre-interrogeant la plaignante. Le but du contre-interrogatoire est de discréditer le témoin et miner sa crédibilité, puisque la logique veut que l'on cherche à faire douter le juge des propos tenus par le témoin de l'autre partie.

La crédibilité du témoin s'apprécie par rapport à quatre éléments : la perception, l'interprétation, la mémoire et l'expression. Lorsque vous êtes interrogée par votre avocat ou contre interrogée par l'avocat de la partie adverse, il y a plusieurs éléments clés pouvant vous aider à augmenter votre crédibilité. Tout d'abord, il est primordial de toujours dire la vérité au meilleur de votre connaissance, il ne faut donc pas inventer de faits, les exagérer ou même les minimiser. Si vous ne vous rappelez plus des faits, il est préférable de simplement dire que vous ne vous en souvenez plus. Avant de répondre à une question de l'avocat de la partie adverse, ne regardez jamais votre avocat dans le but de solliciter son accord. Soyez confiante, regardez bien le juge dans les yeux afin de démontrer que vous connaissez bien ce que vous avez vécu. Dans le cas où une question contiendrait des inexactitudes ou des faussetés, précisez-le avant de répondre. L'avocat de votre employeur cherchera à relever des contradictions dans votre discours. Il faut également éviter le plus possible les expressions approximatives telles que « je pense que... ». Soyez clair, direct et concis. Dans tous les cas, tentez de rester calme et sûre de vous-même, il est donc préférable de prendre un petit moment pour vous ressaisir si vous vous sentez émotivement troublée.

Pour conclure, chaque situation est unique et chaque dossier traité par le *Tribunal administratif du Tribunal* est évalué individuellement. Certains types de preuve pourraient donc être acceptés dans un cas et pas dans un autre cas, le tout étant laissé à l'appréciation du Tribunal.

N.B. Dans cet article, l'emploi du féminin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Sabrina Alarie-Carrière

Quino du GAIHST



Le Quino du GAIHST s'est déroulé le 2 juin dernier et a fait suite à notre assemblée générale. Il s'est déroulé au Centre St-Barthélémy, proche du Groupe d'aide.

Le jeu a duré plus de 3 heures et les participants les plus chanceux sont repartis avec de très beaux lots.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants venus nous encourager, mais aussi les nombreux commanditaires, la caisse populaire Desjardins de Jean-Talon-Papineau, et le Cercle d'âge d'or du Centre St-Barthélémy. Un gros merci!



Merci à nos généreux commanditaires



Perverse Sunglasses
Le Cartel clothing
Paperole
Halfmoon
L'Horloger
La maison Simons inc.
Cinéma Beaubien
Boutique Tah-Dah
Laucolo
Toujours correct
Arepera restaurant

Restaurant Robin des bois
Tennis Canada
Domaine Kildare
Brûlerie Santropol
Les délices de Nat
EV, Santé, Beauté
Boris Bistro
Atelier Entre-Peaux
Randolph
Ek-San Créations

Noujica
Les affamés
Brasseurs de Montréal
Miss Cocotte
Les 5 saisons
La Distillerie
Mondial de la bière

Encan en ligne du GAIHST



M. et Mme Tremblay lors de leur voyage à la Baie James.

Madame et monsieur Tremblay se sont vus offrir un des lots qui figurait dans notre encan en ligne annuel de décembre dernier, soit le voyage à la Baie James pour visiter les installations d'Hydro-Québec. En effet, leur fille ayant eu la plus haute mise a remporté et offert ce séjour à ses parents.

Suite à une entrevue avec eux, nous souhaitons vous faire part de leurs impressions.

Ils nous ont d'abord exprimé leur grande satisfaction quant à l'assistance offerte par Hydro-Québec qui a été excellente à tous les niveaux, aussi bien lors de la réservation du voyage, à leur arrivée à l'aéroport, qu'à leur retour où ils nous confient avoir même pu visiter le cockpit de l'avion. Nous ne sommes pas étonnés d'entendre ces commentaires puisque les précédents bénéficiaires du voyage Hydro-Québec avaient eu le même enthousiasme concernant l'accueil par les employés d'Hydro-Québec.

Ils nous ont également fait part de leur satisfaction concernant le confort de leur lieu d'hébergement, la qualité des repas et l'accommodement dont ils ont bénéficié quant à leurs restrictions alimentaires.

Ils nous racontent que parmi toutes les visites qu'ils ont pu faire, le point culminant de leur voyage fût la visite de la centrale souterraine, taillée dans la roche.

Enfin, ils recommandent définitivement ce voyage et terminent cette entrevue en encourageant les gens à se rendre sur le site de l'encan en ligne du Groupe d'aide, car on y trouve toujours des lots intéressants et variés.



Concours WestJet



L'heureuse gagnante du concours WestJet qui a remporté deux billets aller-retour pour la destination de son choix dans le cadre de notre encan en ligne annuel de 2017 a décidé de s'envoler pour Londres accompagnée de son conjoint. Durant leur séjour, ils nous ont envoyé de belles photos nous permettant ainsi de vivre le voyage avec eux. Merci encore à WestJet, généreux commanditaire de l'encan en ligne du GAIHST!

Encan en ligne du GAIHST

À noter dans votre agenda

L'encan en ligne du GAIHST aura lieu du **17 novembre au 16 décembre 2018**. Cette année encore, vous pourrez miser sur de nombreux articles depuis le confort de chez vous. Pour accéder au site de mises en ligne, il vous suffira de vous rendre sur notre site web: www.gaihst.qc.ca et de cliquer sur le bouton «Pour miser».

Un courriel vous informera de l'ouverture des mises. Aussi, vous pouvez suivre toute l'actualité de l'encan en ligne via notre page Facebook <https://www.facebook.com/Gaihst/>

APPEL AUX DONS: Nous sommes actuellement à la recherche de commanditaires pour notre encan en ligne. Si vous souhaitez nous offrir un produit ou un service ou si vous avez un contact à nous référer, n'hésitez pas à nous contacter au 514 526-0789 ou à info@gaihst.qc.ca.

Concours spécial

★ Concours Spécial ★

À gagner :
Un dîner à Québec* avec :

L'honorable Claire L'Heureux-Dubé,
Membre honoraire du Groupe d'aide
Juge à la Cour suprême du Canada, retraitée

Madame Bonnie Robichaud,
Membre honoraire du Groupe d'aide
Première femme à avoir eu gain de cause en matière
de discrimination et de harcèlement sexuel au travail

Madame Yvonne Séguin,
Directrice générale
Co-fondatrice du Groupe d'aide

Wow!

? Serez-vous la quatrième personne à
faire partie de ce dîner unique?

Pour cela:
- être membre du GAIHST

Pour connaître les modalités du concours contactez-nous
au 514 526-0789 ou à info@gaihst.qc.ca ou [cliquez ici](#).

*Le dîner aura lieu le samedi 26 mai 2018.



De gauche à droite: Mme Bonnie Robichaud, Mme Denise Langis, Mme Yvonne Séguin et L'Honorable Claire L'Heureux-Dubé lors du dîner à Québec.

En mai dernier, nous annoncions le nom de la gagnante de notre concours spécial qui avait remporté un dîner à Québec avec L'Honorable Claire L'Heureux-Dubé, Mme Bonnie Robichaud et Mme Yvonne Séguin.

Madame Denise Langis, la gagnante du concours, était ravie de ce week-end. Le Groupe d'aide remercie très chaleureusement Madame L'Heureux-Dubé pour son accueil et son hospitalité.

Présentation des stagiaires

Ariane



Je suis étudiante en travail social à l'Université du Québec à Montréal. Je compléterai ma troisième et dernière année de baccalauréat au GAIHST dans le cadre d'un stage. Je serai donc à l'organisme du mardi au jeudi à partir du début septembre jusqu'à la fin avril.

En intervention, je souhaite accompagner et redonner du pouvoir à ceux et celles qui vivent des difficultés. Les problématiques qui soulèvent plus particulièrement mon intérêt sont les oppressions liées à l'identité de genre ou l'orientation sexuelle, la santé mentale ainsi que les situations conjugales et familiales. Avant mon arrivée au GAIHST, j'ai intervenu auprès de jeunes enfants, d'adolescents et de femmes en situation de pauvreté et/ou vivant avec un problème de santé mentale.

Je compte utiliser ma créativité et ma détermination pour mettre sur pied et porter des projets visant la transformation sociale. J'espère que mon passage au GAIHST sera teinté de soutien, d'accompagnements, mais aussi de réussites et d'accomplissements.

Au plaisir de vous rencontrer,

Ariane Bujold



Loubna



Je m'appelle Loubna Jirari, je suis d'origine marocaine et je vis au Québec depuis plus de 15 ans. J'ai travaillé auparavant dans plusieurs domaines et j'ai décidé en fin de compte de retourner aux études pour faire quelque chose que j'aime.

Actuellement, je suis en train de finir mon baccalauréat en criminologie et j'ai choisi de faire mon stage de fin d'études au GaiHst afin de comprendre réellement ce que peuvent vivre les personnes en milieu de travail.

Lorsqu'on parle de harcèlement au travail, qu'il soit psychologique, sexuel ou discriminatoire, cela peut laisser des conséquences négatives à vie chez les personnes qui le subissent. Femmes ou hommes, aujourd'hui, doivent dénoncer tout comportement inadéquat dans le milieu de travail et connaître toutes les ressources et recours nécessaires pour y remédier. C'est pour cela que le rôle du GaiHst demeure plus que primordial dans la sensibilisation et la prévention contre ce phénomène, afin de pouvoir travailler dans un climat sain et prospère.

Ainsi, je serai présente au GaiHst toutes les journées du mardi, mercredi et jeudi afin de répondre à toutes vos questions.

Au plaisir de vous servir!

Loubna Jirari

Mathilde

Présentation des stagiaires



Bonjour chers lecteurs,

Je m'appelle Mathilde Hallynck, je suis étudiante au baccalauréat en criminologie de l'Université de Montréal. Suite à mon emploi d'été au GAIHST, qui s'est avéré très enrichissant, je suis heureuse d'être de retour en tant que stagiaire pour l'année 2018-2019.

Après deux ans d'études universitaires, je plonge avec enthousiasme et énergie dans le monde de la pratique professionnelle reliée aux connaissances que j'ai pu acquérir. J'aime l'approche communautaire, qui me permet de travailler en équipe et de développer un lien professionnel fort et direct avec les gens qui vivent des situations difficiles. Je peux prendre le temps d'être à l'écoute et de créer un espace où ils peuvent s'exprimer librement et sans jugement afin de réduire la tension vécue. Je trouve que les personnes victimes font preuve de beaucoup de courage et de potentiel. Je suis donc motivée à les aider à faire ressortir ce qu'elles possèdent et à les accompagner dans leurs démarches à travers un système souvent intimidant. J'ai également une grande envie d'apprendre et de m'améliorer, ce qui est possible grâce à vous.

Mes journées de présence au GAIHST pour cet automne seront du lundi au mercredi et pour l'hiver du mardi au vendredi. Je vous invite à me contacter et il me fera plaisir de mettre mon attention et mon énergie au profit de votre situation.

Au plaisir,

Mathilde Hallynck

Stagiaire en criminologie 2018-2019

Nathalie



Bonjour,

Je me nomme Nathalie et je suis étudiante en droit à l'Université McGill dans le programme conjoint droit civil et common law.

Présentement dans ma troisième année au baccalauréat, je m'intéresse aux domaines qui touchent à l'accès à la justice, à la cause féminine et au droit communautaire. J'espère un jour travailler comme avocate spécialisée en droit du travail. Je me joins à l'équipe du GAIHST en tant que stagiaire en droit et je serai présente au bureau tous les mardis de septembre 2018 à avril 2019.

Dans le cadre de mes études en droit, j'ai travaillé avec plusieurs organismes, incluant la Clinique Juridique du Mile End, la Clinique d'information juridique à McGill, l'Association pour la défense des droits du personnel domestique (ADDPD) et avec Equitas pour le Programme international de formation aux droits humains (PIFDH). Avant d'entamer mes études en droit, j'ai complété un Baccalauréat en journalisme à l'université Concordia. Mes articles ont été publiés par la *Presse Canadienne* et la *Montreal Gazette*. Mon expérience de travail en tant que journaliste m'a permis de réaliser que je voulais continuer mes études et devenir avocate pour faire une différence plus concrète dans la vie des gens, chose que j'espère pouvoir réaliser dans le cadre de mon stage avec le GAIHST cette année.

Nathalie Laflamme

Présentation des stagiaires

Alexia



Bonjour à vous,

Mon nom est Alexia Mooijekind et j'ai la chance de me présenter à vous en tant que nouvelle stagiaire au G.A.I.H.S.T.

Diplômée d'un baccalauréat en administration des affaires, j'ai décidé de poursuivre mes études en droit à l'Université de Montréal. En effet, j'aspire à devenir avocate spécialisée en droit du travail.

Mes valeurs personnelles telles que l'accessibilité à la justice, l'entraide, le respect des autres et l'égalité m'ont incité à réaliser ce stage en milieu communautaire.

Ce stage est, pour moi, l'occasion de mettre à profit mes connaissances et d'en développer de nouvelles afin de venir en aide aux personnes vivant dans des conditions de travail difficiles.

En conclusion, mon objectif en tant que stagiaire est non seulement de vous fournir les informations nécessaires pour vous permettre de prendre des décisions éclairées, mais également d'être à l'écoute de vos besoins tout au long du processus. Je souhaite de tout cœur collaborer à la mission du G.A.I.H.S.T., soit d'assister et d'informer les victimes de harcèlement dans la défense de leurs droits.

Bien à vous,

Alexia Mooijekind



Bienvenue à nos stagiaires



Café-rencontre santé



Pour le café-rencontre de juillet, l'équipe et les participants des Cafés-rencontres ont décidé de prendre une marche dans la nature pour utiliser l'exercice physique dans le but de mettre de côté, l'espace de quelques heures, les idées lourdes qui nous envahissent lors du déroulement de notre dossier.

Concours d'autofinancement

Monsieur Alain Girard, le gagnant de notre concours d'autofinancement qui s'est déroulé du 16 juillet au 17 août, et dans lequel un ensemble de 6 paires de lunettes était à gagner, a souhaité nous faire partager une photo des membres de sa famille à qui il a offert les lunettes de soleil! Quelle belle photo!



Nous sommes comblés d'avoir pu faire des heureuses!





Projet de recherche sur le harcèlement sexuel

Dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) s'est vu confier le mandat de dresser un portrait du harcèlement sexuel en milieu de travail au Québec et de documenter l'usage des recours existants en la matière. Plusieurs aspects liés à cette problématique devront alors être abordés, notamment la prévalence et les caractéristiques du harcèlement sexuel en milieu de travail au Québec, l'usage et la pertinence des différents recours existant ainsi que les perceptions à l'égard de cette problématique.

Pour réaliser ce mandat, différentes stratégies ont été identifiées. Une de celles-ci sera la réalisation de groupes de discussion dans le but d'obtenir le point de vue de travailleuses et de travailleurs ayant vécu du harcèlement sexuel au travail concernant leurs expériences, la réaction de l'employeur lors de la dénonciation et les commentaires sur l'utilisation des recours.

Le moment des rencontres (de jour ou de soir, sur semaine ou durant la fin de semaine) n'est pas encore déterminé, car l'horaire sera organisé de façon à être le plus accommodant possible pour les participants. Ce que nous savons pour le moment, c'est que les rencontres se tiendront au début de l'année 2019 (janvier, février ou mars).

Plus d'informations vous seront fournies dans les prochains mois.

Vous pouvez nous faire part de votre intérêt à participer à cette recherche en nous écrivant à l'adresse suivante info@gaihst.qc.ca ou en nous appelant au (514) 526-0789.

Engagez-vous pour le communautaire!

CHANGEMENT DE CAP RÉCLAMÉ
FLASH MOB
LE 20 SEPTEMBRE
À 11 H 59 PARTOUT AU QUÉBEC



Le GAIHST sera présent pour cette nouvelle action et continue ainsi à soutenir la campagne dans l'espoir d'un avenir meilleur pour les centres communautaires!

Gaihist

2231, rue Bélanger,
Montréal (Québec) H2G 1C5
Téléphone : 514.526.0789
Télécopieur : 514.526.8891
Courriel : info@gaihist.qc.ca
Site Web : www.gaihist.qc.ca

Suivez-nous sur:

facebook

[Fb.me/Gaihist](https://www.facebook.com/Fb.me/Gaihist)



[@Gaihist](https://twitter.com/Gaihist)

La recherche traduite en anglais!

Workplace Harassment:
The Experience of Non-
Unionized Workers



La recherche «Harcèlement au travail: l'expérience des personnes non-syndiquées» est maintenant disponible en version anglaise. Vous pouvez la télécharger en allant sur notre site gaihist.qc.ca dans la rubrique **Our publications** de notre page d'accueil en anglais.

Guide d'information

Guide d'information
à l'intention des victimes
d'agression sexuelle
3^e édition



La 3ème version du guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle est disponible sur notre site web dans la section **Ressources**.

L'équipe 2018/2019 à votre service:

Yvonne Séguin | Directrice générale
Cindy Viau | Adjointe à la directrice générale
Laura Garnier | Collaboratrice-chargée de projets
Diana Mendoza Simonds | Assistante chargée de projets
Samia Belouchi | Intervenante
Sonia Vallières | Intervenante
Yann Morin | Intervenante

Nos stagiaires en relation d'aide

Loubna Jirari
Mathilde Hallynck
Ariane Bujold

Nos stagiaires en droit

Nathalie Laflamme
Alexia Mooijekind



Your greatness is not what you have, but what you give.
Notre richesse ne se mesure pas par ce que l'on a, mais par ce que l'on donne.